



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ**, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Nazaire, que le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire, adoptera conformément au Code municipal, le budget 2019 et le programme triennal des immobilisations 2019, 2020 et 2021 lors de séances spéciales qui seront tenues le 10 décembre 2018 à 19 h 15 et 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 174, rue Principale.

De plus, tel que prévu par le Code municipal, les délibérations du conseil et les périodes de questions, lors de ces séances, porteront exclusivement sur le budget 2019 et le programme triennal des immobilisations 2019, 2020 et 2021.

Donné à Saint-Nazaire, ce vingt-huitième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-huit.

Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA, directeur général et secrétaire trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Pierre-Yves Tremblay, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication dans les deux endroits prévus à cette effet.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Saint-Nazaire ce 28<sup>e</sup> jour de novembre 2018.

Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA, directeur général et secrétaire-trésorier